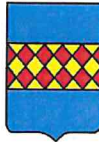


DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 18 Octobre 2024

Délibération n°DEL-2024-59

Afférents au conseil municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 14/10/2024

Date d'affichage : 14/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 Octobre à 18h00 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Madame POREAU Sylvie, Monsieur Didier AZNAR, , Monsieur GIRARD Jack, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Monsieur Jérôme JUSSEAUME, Monsieur ALLAINE Franck, Madame GISSINGER Sylviane

Procurations : Monsieur COMBA Jean-Bernard à Monsieur GIRARD Jack, Madame Marie-Diane ALLEMAND à Madame POREAU Sylvie, Madame MORGAT-BEULIN Monique à Monsieur AZNAR Didier

Absents excusés : Madame Amandine MARILLER, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour le projet de rénovation énergétique de la cantine qui sera transformé en bibliothèque municipale

Le Fonds Vert a été créé en 2023 pour accélérer la transition écologique et apporter un appui aux collectivités territoriales et leurs partenaires dans leurs projets d'investissement selon trois axes : La performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Ce fonds permet le déploiement d'actions territoriales, sous la responsabilité des préfets.

Il vise à permettre à nos territoires, de diminuer leurs dépenses en augmentant leur résilience et de devenir les acteurs exemplaires de la transition écologique.

L'Axe 1, renforcer la performance environnementale, soutient les investissements de rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Une étude d'audit énergétique menée par BET Logibat indique que les travaux envisagés dans son rapport permettraient d'atteindre l'objectif de 63 % de réduction de la consommation d'énergie.

La réalisation des travaux de remplacement du chauffage et de l'isolation de la cantine sont éligibles au Fonds Vert :

-1/ Bouquet de Travaux n° 1 dit « travaux de chauffage » (travaux audit énergétique)

-Mise en place d'une pompe à chaleur réversible dans la salle de restauration (qui sera la bibliothèque), dans l'espace bureau (qui deviendra la salle de lecture et d'accueil des élèves) et dans la cuisine (qui deviendra la salle de repos-réunion des agents-bénévoles)

2/ Bouquet de Travaux n° 2 dit « Enveloppe » (travaux audit énergétique)

-Renforcement de l'isolation en combles ou sous rampants avec un isolant type laine de verre déroulée Th 40 de 240mm, R = 6.00m² K/w

-Remplacement des fenêtres et portes fenêtres simple vitrage par des menuiseries aluminium double vitrage $U_w \leq 1.50 \text{ w/m}^2 .k$

Le taux de subvention est de 80 % maximum du montant Hors taxe pour les travaux.

Le coût de l'opération et son plan de financement sont les suivants :

DÉPENSES		RECETTES		
Désignation	Estimation HT	Financement	Taux	Montant
Remplacement des menuiseries	27 638.56 €	Fonds Vert	80 %	47 701.99 €
Isolation sous combles	16 108.00 €	Autofinancement	20 %	11 925.49 €
Isolation du mur sud	3 660.21 €			
Système PAC	12 220.72 €			
Total HT	59 627.49 €	Total : 59 627.49 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération

-SOLLICITE l'aide de l'Etat au titre du dispositif Fonds Vert 2024, détaillé ci-dessus, au taux maximum de 80%

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Gérald MISSOUR



Mairie de Saint-Nazaire
(Gard)

Délai de recours auprès du tribunal administratif de Nîmes : 2 mois